

INITIATIVE

La restriction des importations met en danger les accords internationaux

Steve Montandon

L'initiative «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse» pourrait s'avérer dangereuse pour les accords commerciaux internationaux. Elle représente de ce fait un danger pour l'ensemble de l'économie helvétique.

L'initiative «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse» a pour but d'interdire l'utilisation de pesticides sur le sol helvétique. De plus, les importations de marchandises produites en recourant à des traitements phytosanitaires seraient interdites. Ce dernier point se révèle problématique. D'un côté, le Conseil fédéral écrit dans son message relatif à l'initiative: «Une interdiction générale des importations ne serait guère compatible avec le droit de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il en va de même pour les obligations découlant des accords de libre-échange». De l'autre côté, les initiants affirment dans leur vidéo de campagne que «leur texte est tout à fait compatible avec les accords internationaux».

Texte de l'initiative difficilement justifiable

Concernant le droit de l'OMC, le message rappelle certaines règles qui démontrent que le texte de l'initiative est fondamentalement contraire à celui-ci. Les restrictions quantitatives sont interdites. Les exigences relatives aux procédés et aux méthodes de pro-

duction qui ne se répercutent pas sur les caractéristiques physiques du produit ne constituent pas une raison pour la restriction des importations. C'est pourquoi le texte de l'initiative va à l'encontre du droit commercial international. Cependant, le droit de l'OMC stipule qu'un pays peut déroger aux règles pour des raisons de protection de la santé des personnes et des animaux ou de préservation des végétaux ou de produits naturels épuisables. Une justification du texte à ce titre est-elle possible? «Si l'OMC accorde cette justification à la Suisse, alors elle admet que les produits phytosanitaires nuisent à la santé de l'homme. Ceci pourrait avoir des répercussions importantes au niveau mondial. C'est pourquoi je pense que de telles restrictions d'importation sont difficilement justifiables», explique Martin Pidoux, chercheur et professeur de politique et marchés agricoles à la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL) à Zollikofen (BE).

Il en va de même pour les bilatérales avec l'Union européenne (UE). Si l'initiative est appliquée au sens strict, alors l'UE pourrait dénoncer les accords bilatéraux avec la Suisse. Une telle situation mettrait en péril l'ensemble de l'économie helvétique.

Des accords vitaux pour l'économie suisse

Selon des informations d'Économiesuisse, chaque jour ouvrable, la Suisse et l'UE échangent des biens pour un milliard de francs. Près de 52% des exportations suisses sont destinées au marché intérieur européen. La Suisse exporte



L'initiative «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse» pourrait mettre en danger les accords commerciaux internationaux. La Confédération devrait soulever des montagnes pour réussir à les maintenir.

PIXABAY.COM

deux fois plus vers le sud de l'Allemagne que vers la Chine et davantage vers les régions frontalières françaises que vers le Japon. Les relations sont denses et intenses avec les voisins européens. Cela montre combien il est nécessaire que la collaboration perdure pour maintenir des emplois en Suisse.

D'après la Fédération des industries alimentaires, les branches les plus concernées par les accords de libre-échange sont: fromage, café, boisson énergisante, chocolat,

lait en poudre, aliments pour bébé et biscuit. Par exemple, la production biologique de cacao ne représente que 5% du marché. L'industrie chocolatière rencontrerait ainsi des problèmes pour se fournir en matières premières.

«En cette période d'incertitude et de crise due à la pandémie de coronavirus, il serait totalement irresponsable de mettre en danger les accords qui lient la Suisse et l'UE. Il en va de même avec l'OMC», affirme Carmelo Laganà, responsable de projet pour l'éco-

nomie extérieure au sein d'Économiesuisse.

L'industrie contre l'initiative

L'initiative s'avère dangereuse pour l'agriculture, mais aussi pour l'économie. «Elle entraîne une hausse des prix pour les consommatrices et consommateurs, met en péril la production régionale et porte préjudice à des pans entiers de l'économie suisse. De plus, elle entrave l'innovation dans le domaine de la protection phytosanitaire durable. Compte

tenu de ces répercussions allant bien au-delà du secteur agricole, la Communauté d'intérêt (CI) Avenir de la protection des plantes et Économiesuisse sera dans le camp du non», affirme Carmelo Laganà.

La CI Commerce de détail Suisse considère elle aussi que les initiatives antiphytes vont trop loin. Cependant, les membres sont convaincus qu'il est nécessaire d'agir en ce qui concerne l'utilisation des pesticides. Ils estiment que les instruments existants ne sont pas suffisants.

«Des conséquences importantes»

Interview

JEAN RUSSOTTO
Avocat d'affaires à Bruxelles



La Suisse et l'Union européenne (UE) sont en phase de négociations pour le nouvel accord-cadre. Où en sont-elles?

Pour l'instant, les négociations stagnent et rien ne se passera avant le vote du 27 septembre sur l'initiative de limitation de l'UDC. Jusqu'à maintenant, la Suisse est attentiste. Cela a des avantages, mais le problème s'avère que l'UE n'est pas disposée à renouveler les accords ou à conclure de nouveaux arrangements tant que la Suisse n'aura pas signé l'accord-cadre. Les deux parties sont perdantes dans ce jeu d'équilibre, car arrive le moment où la négociation cale et s'arrête pendant une longue période, causant des dégâts d'image et de sérieux dommages. Tant qu'il n'y aura pas de réelle volonté politique du Conseil fédéral pour conclure l'accord-cadre, cette stagnation se poursuit.

Il y a un risque significatif d'érosion des relations économiques, la Suisse étant la nation la moins favorisée dans cette hypothèse.

L'initiative «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse» pourrait-elle perturber les négociations en cours concernant l'accord-cadre?

A mon sens et sur le plan international, une acceptation de l'initiative aurait des conséquences importantes sur la relation entre la Suisse et l'Union européenne. L'initiative contredit l'accord de libre-échange de 1972 entre la Suisse et l'UE. Il faudrait prouver que l'interdiction d'importation est proportionnée. C'est-à-dire à la fois appropriée et nécessaire. Il est de ce fait improbable qu'une telle interdiction puisse être justifiée. L'initiative est en contradiction ouverte avec

l'accord agricole de 1999 entre la Confédération helvétique et l'UE. Si la Suisse, après l'acceptation de l'initiative, devait renoncer à l'importation de certaines substances chimiques (pesticides au sens large), elle se devrait de dénoncer une partie de l'accord agricole. Le cas échéant, il serait prévisible que la clause guillotine inscrite dans les sept accords bilatéraux I, dont l'accord agricole, serait activée et pourrait entraîner la résiliation de l'ensemble de ces sept accords. L'acceptation de l'initiative aurait, sans aucun doute, des conséquences néfastes et bien davantage que de simples perturbations, sur la possible conclusion d'un accord institutionnel, malgré le fait que l'UE projette de réduire la production de certains pesticides, dans un avenir de cinq ans. La mise en application de l'initiative serait en contradiction évidente avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il serait difficile de démontrer que l'interdiction des importations est justifiée par des raisons liées à la protection de la santé.

PROPOS RECUEILLIS
PAR STEVE MONTANDON

«Créer des postes de travail»

Interview

ETIENNE KUHN
Responsable de campagne au sein du comité d'initiative «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse»



Votre vidéo de campagne affirme que votre initiative est compatible avec les accords internationaux. Or, le Conseil fédéral affirme le contraire.

Nous considérons que notre texte est compatible pour les raisons suivantes: comme pour toute loi, les accords de libre-échange posent un certain nombre de principes, et des exceptions. Pour prendre un exemple concret, les accords de libre-échange posent les principes, ainsi que certaines exceptions permettant de restreindre le libre-échange. L'article 7 de l'AELE stipule: les restrictions quantitatives à l'importation et à l'exportation sont interdites entre Etats membres. L'article 13 de l'accord prévoit les exceptions, à savoir les cas où les Etats membres peuvent malgré tout imposer des interdictions ou des restrictions à l'importation. Parmi ces exceptions fi-

gure la protection de la santé et de la vie des personnes et des animaux ou de préservation des végétaux et de l'environnement. Ainsi, chaque Etat disposant de justes motifs est autorisé à imposer des restrictions au libre-échange. Nous considérons que les connaissances scientifiques actuelles constituent de justes motifs pour interdire l'importation de biens pour la production desquels des produits toxiques ont été utilisés, et mettent ainsi en danger la santé des personnes ainsi que l'environnement.

Avec les restrictions d'importation, n'avez-vous pas peur que des grosses entreprises transformatrices quittent la Suisse?

En appliquant les mêmes règles aux importations qu'à l'agriculture suisse, l'initiative crée non seulement des

conditions équitables pour nos agriculteurs, mais elle propose aussi des opportunités d'innovation à tous les acteurs actuels du marché. Il y a toujours plusieurs points qui font qu'une entreprise reste ou quitte un pays. La Suisse a beaucoup d'arguments pour elle et le «made in Switzerland», garant de qualité, y est pour beaucoup. Nous sommes d'avis que l'interdiction des pesticides de synthèse ne devrait pas peser aussi lourd dans la balance que le prétendent ses détracteurs. L'initiative donne un délai de dix ans pour s'adapter, ce qui est largement suffisant, même pour des multinationales. Dans le monde entier, les producteurs voient les effets néfastes d'une agriculture industrialisée, dépendante de pesticides de synthèse et se tournent de plus en plus vers une production biologique qui génère de nouvelles places de travail et des produits de qualité. A moyen terme, l'initiative va plutôt créer des postes de travail qu'en enlever et ceci naturellement.

PROPOS RECUEILLIS
PAR STEVE MONTANDON